

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- COMMUNE DE VENDENHEIM (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21670506100010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE SCHILTIGHEIM

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : VENDENHEIM (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE VENDENHEIM VENDENHEIM	BS 2021
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5729
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	20
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Eurométropole de Strasbourg	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0,0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		844,00
2	Produit des impositions directes/population		446,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		1 013,00
4	Dépenses d'équipement brut/population		265,00
5	Encours de dette/population		754,00
6	DGF/population		146,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	264 537,17	90 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 174 537,17

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	264 537,17	264 537,17
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 326 932,93	2 440 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 672 013,39	1 405 681,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 153 265,32

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 998 946,32	3 998 946,32
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 263 483,49	4 263 483,49
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 170 000,00	0,00	-40 000,00	-40 000,00	2 130 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 600 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	2 650 000,00
014	Atténuations de produits	165 000,00	0,00	-110 000,00	-110 000,00	55 000,00
65	Autres charges de gestion courante	430 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 365 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	5 265 000,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		224 537,17	224 537,17	224 537,17
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 410 000,00	0,00	124 537,17	124 537,17	5 534 537,17
023	Virement à la section d'investissement (5)	200 000,00		140 000,00	140 000,00	340 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	330 000,00		0,00	0,00	330 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		530 000,00		140 000,00	140 000,00	670 000,00
TOTAL		5 940 000,00	0,00	264 537,17	264 537,17	6 204 537,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 204 537,17
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	125 000,00	0,00	-40 000,00	-40 000,00	85 000,00
73	Impôts et taxes	5 140 000,00	0,00	0,00	0,00	5 140 000,00
74	Dotations et participations	500 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	630 000,00
75	Autres produits de gestion courante	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 910 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	6 000 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 920 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	6 010 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
TOTAL		5 940 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	6 030 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	174 537,17
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 204 537,17
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	650 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 500,00	13 408,00	20 000,00	20 000,00	68 908,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 937 000,00	1 658 605,39	2 224 432,93	2 224 432,93	5 820 038,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 972 500,00	1 672 013,39	2 314 432,93	2 314 432,93	5 958 946,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	25 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	235 000,00	0,00	0,00	0,00	235 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	247 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	260 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 220 000,00	1 672 013,39	2 326 932,93	2 326 932,93	6 218 946,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
	TOTAL	2 240 000,00	1 672 013,39	2 326 932,93	2 326 932,93	6 238 946,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 238 946,32
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	800 000,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	910 000,00	405 681,00	0,00	0,00	1 315 681,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 710 000,00	405 681,00	2 300 000,00	2 300 000,00	4 415 681,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 710 000,00	1 405 681,00	2 300 000,00	2 300 000,00	5 415 681,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	200 000,00		140 000,00	140 000,00	340 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	330 000,00		0,00	0,00	330 000,00

COMMUNE DE VENDENHEIM - VENDENHEIM - BS - 2021

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		530 000,00		140 000,00	140 000,00	670 000,00
TOTAL		2 240 000,00	1 405 681,00	2 440 000,00	2 440 000,00	6 085 681,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	153 265,32
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 238 946,32
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	650 000,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-40 000,00		-40 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits	-110 000,00		-110 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	224 537,17		224 537,17
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		140 000,00	140 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		124 537,17	140 000,00	264 537,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	264 537,17
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 500,00	0,00	12 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	33 408,00	0,00	33 408,00
204	Subventions d'équipement versées	70 000,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 883 038,32	0,00	3 883 038,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 998 946,32	0,00	3 998 946,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 998 946,32
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-40 000,00		-40 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	130 000,00		130 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		90 000,00	0,00	90 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	174 537,17
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	264 537,17
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	405 681,00	0,00	405 681,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		140 000,00	140 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 405 681,00	140 000,00	1 545 681,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	153 265,32
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 300 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 998 946,32
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 170 000,00	-40 000,00	-40 000,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	190 000,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	120 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	9 150,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	13 400,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	23 550,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 100,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	30 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	17 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	107 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	622 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	100,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	10 100,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	33 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	32 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	130 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	19 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	13 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	211 300,00	-40 000,00	-40 000,00
6231	Annonces et insertions	9 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	80 500,00	0,00	0,00
6237	Publications	26 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	13 200,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	7 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	23 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	150 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	68 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	32 200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 600 000,00	50 000,00	50 000,00
6331	Versement mobilité	30 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 140 000,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	40 000,00	0,00	0,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	430 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	215 000,00	30 000,00	30 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	50 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	250 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	350 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	10 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	15 000,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	20 000,00	20 000,00
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	165 000,00	-110 000,00	-110 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	150 000,00	-110 000,00	-110 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	430 000,00	0,00	0,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	30 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	96 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	17 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	2 000,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financ alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	135 000,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	3 500,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	133 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	2 500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 365 000,00	-100 000,00	-100 000,00
66	Charges financières (b)	40 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	2 500,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	224 537,17	224 537,17
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 410 000,00	124 537,17	124 537,17
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00	140 000,00	140 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	330 000,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	330 000,00	0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		530 000,00	140 000,00	140 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		530 000,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 940 000,00	264 537,17	264 537,17

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	264 537,17
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	125 000,00	-40 000,00	-40 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	10 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 000,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	5 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	60 000,00	-40 000,00	-40 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	30 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 140 000,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	3 900 000,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	537 000,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	77 000,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	6 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	70 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	330 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	220 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	500 000,00	130 000,00	130 000,00
7411	Dotation forfaitaire	5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	56 000,00	4 000,00	4 000,00
744	FCTVA	3 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	15 000,00	15 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	152 000,00	6 000,00	6 000,00
7478	Participat° Autres organismes	200 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	170 000,00	170 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	62 000,00	-60 000,00	-60 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	140 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	130 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 910 000,00	90 000,00	90 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 920 000,00	90 000,00	90 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	20 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 940 000,00	90 000,00	90 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	174 537,17
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	264 537,17
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

COMMUNE DE VENDENHEIM - VENDENHEIM - BS - 2021

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	35 500,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	25 000,00	20 676,00	20 676,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	-676,00	-676,00
2051	Concessions, droits similaires	7 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	70 000,00	70 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 937 000,00	2 224 432,93	2 224 432,93
2111	Terrains nus	260 000,00	25 000,00	25 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	235 000,00	174 000,00	174 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	-11 676,00	-11 676,00
21312	Bâtiments scolaires	76 000,00	387 500,00	387 500,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	925 000,00	968 000,00	968 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	30 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	226 000,00	680 000,00	680 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	55 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	20 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	80 000,00	1 608,93	1 608,93
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 972 500,00	2 314 432,93	2 314 432,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 500,00	12 500,00	12 500,00
10226	Taxe d'aménagement	12 500,00	12 500,00	12 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	235 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	235 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		247 500,00	12 500,00	12 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 220 000,00	2 326 932,93	2 326 932,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	20 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	20 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 240 000,00	2 326 932,93	2 326 932,93

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 672 013,39
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 998 946,32
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	800 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
10222	FCTVA	300 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	500 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	910 000,00	0,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	420 000,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	200 000,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	290 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 710 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 710 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	200 000,00	140 000,00	140 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	330 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 000,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	62 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	13 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	60 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	20 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	119 500,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	2 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		530 000,00	140 000,00	140 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		530 000,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 240 000,00	2 440 000,00	2 440 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 405 681,00
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	153 265,32
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 998 946,32
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/06/2021

Présenté par Le Maire (1),

A , le 14/06/2021

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Vendenheim, le 14/06/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ACQUAFRESCA Adrien	
BRECKLE Breckle	
CHARLIER Christophe	
DEMELT Anne	
DENEUX Michel	
ESCHBACH Véronique	
FEUCHT Raymond	
GNEITING Cathie	
HALTER Nathalie	
HAMON Elisabeth	
HAREAU Christophe	
HEPP Christine	
JUNG Guy	
KIM Caroline	
KLUGHERTZ Marc	
KRIEGEL Marie-Odile	
KUNTZMANN Sandrine	
LE LOUP Jean-Pierre	
MEDER Philippe	
MUSSO Valérie	
NOVAIS Thierry	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PFRIMMER Philippe	
SCHAEFFER Denis	
SCHAULY Cédric	
SCHWARTZ Pierre	
SIFFERT Monique	
SPANO Nathalie	
UGUET Muriel	
WEBER Claudine	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/06/2021, et de la publication le 15/06/2021
 A Vendenheim, le 14/06/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.